



A.C.G.P. - MASTERS 2018

Règlement et déroulement

Date : Samedi 24 novembre 2018 et Dimanche 25 novembre 2018

Lieu : Bouleodrome de la Queue d'Arve

Horaire : Accueil des équipes dès 09h00, début des jeux 10h00 précises

Formation : Equipe composée de trois hommes et une dame, max 2 dames - Triplettes non mitigées avec maillots de club uniformes.

Inscription : Gratuite

Intendance

Samedi midi : Repas en commun : 4 x CHF 15. -- = CHF 60. - Obligatoire

Dimanche midi : Organisation bouleodrome

Un apéritif est prévu après les $\frac{1}{4}$ de finale du dimanche matin.

Participants

- 9 équipes qualifiées d'office, représentant tous les clubs ACGP
- 7 équipes sélectionnées sur la base des points obtenus durant la saison 2018.

Dans les équipes sélectionnées, seuls les joueurs ayant obtenu au moins 10 points peuvent participer au Masters ACGP. Une liste des joueurs concernés est adressée au président de chaque club.

Il n'y a pas de remplacement possible par des « viennent ensuite » n'ayant pas atteint leur minima de points.

Déroulement du samedi

16 équipes de 4 participants en 2 groupes de 8. Deux parties le samedi matin puis repas en commun, cinq parties durant l'après-midi. (Qualification).

Durée des parties : 50 minutes et on finit la mène, ou 13 points.

Ordre des parties : ABC - ABD - ACD - BCD - ABC - ABD - ACD

La lettre « D » représentant la dame.

Les 4 premières équipes de chaque groupe seront qualifiées pour le dimanche matin.

Déroulement du dimanche

Toutes les parties du dimanche se disputeront en mixte. Toutefois, un remplacement de joueur (A, B ou C) est possible par partie avec obligation de le signaler à l'arbitre.

Tirage des $\frac{1}{4}$ de finales :

1^{er} du groupe A contre 4^{ème} du groupe B

2^{ème} du groupe A contre 3^{ème} du groupe B

3^{ème} du groupe A contre 2^{ème} du groupe B

4^{ème} du groupe A contre 1^{er} du groupe B.

Les phases finales, quart, demies et finales se dérouleront en 13 points.

Classement

Pour le samedi, 4 points la partie gagnante, 2 points la partie ex-aequo, 1 point la partie perdue.

En cas d'égalité, c'est la confrontation directe qui fait foi pour être qualifié en quart ; au cas où une ambiguïté subsisterait quant à cette confrontation directe, ce serait le pointage qui départagerait les exaequo.

La distribution des prix aura lieu après la finale. Les huit équipes qualifiées pour le dimanche matin sont primées.

Toutes les formations ont droit à un prix souvenir.

Arbitres

Deux arbitres cantonaux seront présents.

Genève, octobre 2018

